RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 05299
Numéro SIREN : 950 328 419
Nom ou dénomination : PROLIVAL

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2019 sous le numéro de dépôt 20895

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°20895 en date du 26/06/2019

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
26 JUIN 2019
DEPOT N° 20895

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

SA PROLIVAL

420 rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES
Tél. 0141430840
APE : 6202A
Siret : 95032841900078

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT

EXPERT 2F
Société ~~anonyme~~ d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris
14A avenue du Centaure 95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE
Tél. 01 34 24 83 42 - Fax.

Sommaire

1. Comptes annuels **1**
Bilan actif 2
Bilan passif 3
Compte de résultat 4
Compte de résultat (suite) 5
Annexe 6
Règles et méthodes comptables *7*
Notes sur le bilan *10*
Notes sur le compte de résultat *18*
Autres informations *19*

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	680 298	555 439	124 859	173 243
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 834 870	1 199 117	635 753	444 318
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	190 141		190 141	186 561
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 705 309**	**1 754 556**	**950 753**	**804 122**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	27 444		27 444	
Avances et acomptes versés sur commandes	**6 576**		**6 576**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 299 188		4 299 188	4 720 434
Autres créances	2 069 638		2 069 638	1 635 769
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	272 797		272 797	5 000
Charges constatées d'avance (3)	427 460		427 460	478 190
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**7 103 103**		**7 103 103**	**6 839 393**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 808 412	1 754 556	8 053 856	7 643 515
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	393 720	393 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	916 632	916 632
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	39 372	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	92 314	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**436 991**	**101 686**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 879 029**	**1 442 038**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	373 438	643 025
Emprunts et dettes financières diverses (3)	13 346	15 446
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 076 845	1 259 178
Dettes fiscales et sociales	4 253 053	4 162 372
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 606	46 512
Autres dettes	12 842	46 552
Produits constatés d'avance (1)	429 697	28 393
TOTAL DETTES	**6 174 827**	**6 201 478**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 053 856	7 643 515
(1) Dont à plus d'un an (a)	201 473	136 498
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 973 354	6 064 980
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	33 726	257 821
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	3 354 929	48 700	3 403 629	2 548 016
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	21 553 334	415 731	21 969 065	20 836 540
Chiffre d'affaires net	**24 908 263**	**464 431**	**25 372 694**	**23 384 555**
Production stockée				
Production immobilisée			87 806	98 807
Subventions d'exploitation			36 692	31 314
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			105 939	151 411
Autres produits			625	1 625
Total produits d'exploitation (I)			**25 603 756**	**23 667 713**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			2 955 721	2 104 611
Variations de stock			-27 444	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 864 738	4 327 973
Impôts, taxes et versements assimilés			749 504	655 692
Salaires et traitements			11 343 898	11 208 296
Charges sociales			4 944 237	4 809 115
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			357 451	400 674
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 118	7 064
Total charges d'exploitation (II)			**25 193 224**	**23 513 425**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			410 531	154 288
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**1**	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			6 308	16 379
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**6 308**	**16 379**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-6 307	-16 379
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			404 224	137 909

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	209 823	187 156
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**209 823**	**187 156**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	431	47 147
Sur opérations en capital	176 626	176 765
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**177 056**	**223 912**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	32 767	-36 756
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-533
Total des produits (I+III+V+VII)	**25 813 580**	**23 854 869**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**25 376 589**	**23 753 183**
BENEFICE OU PERTE	436 991	101 686
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*464 289*	*487 254*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA PROLIVAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 8 053 856 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 436 991 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
 2 à 3 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 4 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 20 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Compte tenu de ces paramètres et hypothèses, les engagements de retraite au 31 décembre 2018 s'élèvent à 879 531 €, charges sociales patronales comprises.

Ce montant est mentionné dans l'annexe dans la rubrique des engagements financiers.

[redacted] Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 245 802 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	592 492	87 806		680 298
Immobilisations incorporelles	**592 492**	**87 806**		**680 298**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	266 349	4 589		270 938
- Matériel de transport	251 157	54 776	137 833	168 100
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 042 501	529 957	176 626	1 395 832
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 560 007**	**589 322**	**314 459**	**1 834 870**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	186 561	3 580		190 141
Immobilisations financières	**186 561**	**3 580**		**190 141**
ACTIF IMMOBILISE	2 339 060	680 708	314 459	2 705 309

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste Virements de l'actif circulant Acquisitions Apports Créations Réévaluations	87 806	589 322	3 580	680 708
Augmentations de l'exercice	87 806	589 322	3 580	680 708
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste Virements vers l'actif circulant Cessions Scissions Mises hors service		314 459		314 459
Diminutions de l'exercice		314 459		314 459

Immobilisations incorporelles

Les coûts liés aux développements internes nécessaires à l'évolution de l'offre HORIZON Cloud/PCS ainsi que les coûts engagés en vue de l'obtention de la certification ISO 20000 ont été immobilisés pour un montant total hors taxes de 87 806 euros, par la comptabilisation d'un produit dans le compte "Production immobilisée" au 31 décembre 2018.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	419 249	136 190		555 439
Immobilisations incorporelles	**419 249**	**136 190**		**555 439**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	126 861	33 118		159 979
- Matériel de transport	209 714	19 845	137 833	91 726
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	779 114	168 297		947 411
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 115 689**	**221 261**	**137 833**	**1 199 117**
ACTIF IMMOBILISE	1 534 938	357 451	137 833	1 754 556

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	27 444		27 444	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	**27 444**		**27 444**	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 986 426 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	190 141		190 141
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 299 188	4 299 188	
Autres	2 069 638	2 069 638	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	427 460	427 460	
Total	**6 986 426**	**6 796 286**	**190 141**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

La société a recours à l'affacturage (Factor LCL) pour le financement du poste "clients"
Le montant des créances cédées au factor s'élève à 1 384 513 euros au 31/12/2018.
Le montant des créances financées par le factor au 31/12/2018 s'élève à 277 815 euros, le compte de fonds de garantie constitué par le factor LCL au 31/12/2018 est de 416 047 euros.
Le compte débiteur divers "Factor" présente un solde débiteur de 1 106 698 euros au 31/12/2018 (créances cédées non financées)
Le montant des créances cédées figure dans l'annexe au titre des engagements financiers donnés au 31/12/2018.

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures A Etablir	69 278
Prestations contrats 36 mois Fae	127 092
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	1 151
Total	**197 520**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 393 720,00 euros décomposé en 3 281 titres d'une valeur nominale de 120,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/05/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	101 686
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**101 686**
Affectations aux réserves	9 372
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	92 314
Total des affectations	**101 686**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	393 720				393 720
Primes d'émission	916 632				916 632
Réserve légale	30 000	9 372	9 372		39 372
Report à Nouveau		92 314	92 314		92 314
Résultat de l'exercice	101 686	-101 686	436 991	101 686	436 991
Total Capitaux Propres	1 442 038		538 677	101 686	1 879 029

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 174 827 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	33 726	33 726		
- à plus de 1 an à l'origine	339 712	138 239	201 473	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 076 845	1 076 845		
Dettes fiscales et sociales	4 253 053	4 253 053		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 606	15 606		
Autres dettes (**)	26 188	26 188		
Produits constatés d'avance	429 697	429 697		
Total	6 174 827	5 973 354	201 473	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	307 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	352 783			
(**) Dont envers les associés	13 346			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 13 346 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	58 810
INTERETS COURUS SUR PRETS	716
Banque - Intérets Courus A Payer	1 667
PROVISION POUR CONGES A PAYER	910 864
PROV RTT ET REPOS COMPENSATEURS	285 128
PROVISIONS CHARGES SUR CP	447 234
PROV CHARGES / RTT ET RC	139 998
ORGANISMES SOC. A PAYER	279 094
ETAT: CHARGES A PAYER	78 702
Total	2 202 214

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance d'avance	71 259		
Loyer et charges d'avance	216 865		
Assurances d'avance	3 270		
Leasing et locations d'avance	82 846		
Achats de services d'avance	21 500		
Locations			
Autres charges d'avance	31 719		
Total	427 459		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	429 697		
Total	429 697		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
Prestations infogérance Cloud PCS	15 069 600
Autres Prestations de services informatiques	6 892 693
Ventes de marchandises	3 403 629
Commissions partenariats	6 772
TOTAL	25 372 694

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 240 personnes dont 2 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	132	
Agents de maîtrise et techniciens	108	
Employés		
Ouvriers		
Total	**240**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	375 306
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	*879 531*
Affacturage montant des créances cédées	*1 384 513*
Autres engagements donnés	2 264 044
Total	**2 639 350**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Plafonds des découverts bancaires autorisés	*300 000*
Plafonds des lignes de crédit (loi Dailly)	*200 000*
Autres engagements reçus	500 000
Total	**500 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**958 751**	**958 751**
Cumul exercices antérieurs				306 851	306 851
Dotations de l'exercice				292 270	292 270
Amortissements				**599 121**	**599 121**
Cumul exercices antérieurs				311 699	311 699
Exercice				300 277	300 277
Redevances payées				**611 976**	**611 976**
A un an au plus				252 796	252 796
A plus d'un an et cinq ans au plus				116 421	116 421
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**369 217**	**369 217**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				6 089	6 089
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**6 089**	**6 089**
Montant pris en charge dans l'exercice				**464 289**	**464 289**

[redacted] Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 879 531 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de reconstitution du fonds de roulement.

S.A. PROLIVAL
420, Rue D'Estienne d'ORVES
92700 Colombes
Capital € 393720

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/18

ALI AISSA
39, RUE DE MOSCOU
75008 PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRES DE LA COMPAGNIE DE PARIS

Exercice clos le 31/12/18

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

1 **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PROLIVAL relatif à l'exercice de 12 mois, clos le 31/12/2018.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

2 **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et selon les dispositions du règlement (UE) n°537/2014. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous attestons que nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, et notamment qu'il n'a pas été fourni de services autres que la certification des comptes interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE)précité, ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article l 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatif à la justification de nos appréciations, les travaux effectués portant notamment sur les principes comptables et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

4 Vérifications du rapport de gestion et des documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2018.

5 **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de

liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution ne s'offre à elle.

Il incombe à la direction de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôles interne et de gestion des risques, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 **Responsabilités du commissaire aux comptes**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permettra de toujours détecter une anomalie significative qui existerait. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et selon les dispositions du Règlement (UE) n° 537 / 2014, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.
En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, de formuler une certification avec réserve ou un refus de certifier. Nos conclusions s'appuient sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des circonstances ou événements futurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, et évaluons si les comptes annuels reflètent les effets des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nous relatons à la direction l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance les faiblesses significatives du contrôle interne pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Fait à Paris, le 28 mai 2019

Ali AÏSSA
Expert Comptable - Commissaire aux Compte
39, rue de MOSCOU
75008 PARIS
SIRET 401 930 037 00023

PROLIVAL

Société Anonyme au capital de 393 720.00 €

Siège social : 420 rue d'Estienne d'Orves Immeuble Défense Ouest

92700 COLOMBES

950 328 419 RCS NANTERRE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 5 JUIN 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 436 991.13 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 436 991.13 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créditeur de 92 314.13 €
- Une somme de 436 991.13 €

affectée en totalité au compte "Report à Nouveau".

qui s"élèvera à 529 305.26 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme

Le Président